



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
8073366 L

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf du Val de Marne
QUARTIER DE L'ECHAT
2 Voie FELIX EBOUE
94033 CRETEIL CEDEX
Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

941

Madame AXELLE BAISNEE
6 RUE DU GENERAL LECLERC
94220 CHARENTON LE PONT

Le 10/06/2023

Le directeur de la Caf du Val de Marne certifie que :

AXELLE BAISNEE, née le 18/03/2004

a perçu les prestations suivantes pour le mois de **mai 2023** :

PRESTATIONS	MONTANT
Allocation de logement 1	169,00 €

1. Montant versé à : CENTURY 21 SEICA

QUOTIENT FAMILIAL

mai 2023 : 84 €

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf du Val de Marne.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 100620231929 430003 AL
CL6 MAT 8073366 L -
PAGE 1/2 IDX B 1041101 V 941 -



8073366104110000000

L'accès à vos données personnelles

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre Ier du titre Ier du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 100620231929 430003 AL

CL6

MAT 8073366 L -

PAGE 2/2

IDX B 1041101 V 941 -



80733661041100000000



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
1061876 Z

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf de l'Ille-et-Vilaine
Cours DES ALLIES
35028 RENNES CEDEX 9
Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

351

Madame KARINE BAISNEE
7 LIEU DIT LE MOULIN ORY
35450 DOURDAIN

Le 05/06/2023

La directrice de la Caf de l'Ille-et-Vilaine certifie que :

KARINE BAISNEE, née le 28/08/1977
GILLES BAISNEE, né le 12/02/1972

ont perçu les prestations suivantes pour les mois de **mars 2023 à mai 2023** :

PRESTATIONS	MONTANT
mars 2023	
Prime d'activité ¹	91,91 €
1. Éléments de calcul de la prime d'activité : - Montant forfaitaire : 1055,22 € - Montant de revenu d'activité pris en compte : 1714,71 €	
avril 2023	
Prime d'activité ¹	91,91 €
1. Éléments de calcul de la prime d'activité : - Montant forfaitaire : 1055,22 € - Montant de revenu d'activité pris en compte : 1714,71 €	
mai 2023	
Prime d'activité ¹	91,91 €
1. Éléments de calcul de la prime d'activité : - Montant forfaitaire : 1055,22 € - Montant de revenu d'activité pris en compte : 1714,71 €	

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 050620232017 430003 AL
BE MAT 1061876 Z -
PAGE 1/3 IDX B 1041101 V 351 -



10618761041100000000

Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

TIM BAISNEE, né le 14/11/2013²

1. Personne à charge pour le calcul du RSA 2. Personne à charge pour le calcul de la prime d'activité 3. Personne à charge pour le calcul du RSA et de la prime d'activité

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de l'Ille-et-Vilaine.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 050620232017 430003 AL
BE MAT 1061876 Z -
PAGE 2/3 IDX B 1041101 V 351 -



10618761041100000000

L'accès à vos données personnelles

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre Ier du titre Ier du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 050620232017 430003 AL

BE MAT 1061876 Z -

PAGE 3/3 IDX B 1041101 V 351 -



10618761041100000000